étude de cas 40

Un art textile autochtone des Andes[[1]](#footnote-1)

Ce cas présente un élément artisanal du PCI pour lequel les femmes et les hommes ont des rôles spécifiques et complémentaires. Cet art textile ancestral est un artisanat traditionnel des communautés autochtones qui vivent sur une île du Lac Titicaca, sur le haut plateau des Andes péruviennes. L’île est demeurée relativement isolée du continent jusque dans les années 1950. En conséquence, la notion de communauté y est très forte. Le fort sentiment communautaire s’exprime dans l’organisation de la vie des populations et dans la prise de décision collective, deux caractéristiques de la communauté. L’art textile de cette communauté autochtone est une tradition de tissage qui remonte aux civilisations précolombiennes des Incas. Il s’agit d’une fusion des cultures qui mêle des aspects des cultures des populations andines préhispaniques à la culture des *conquistadores* espagnols. Les textiles créés sont tricotés ou tissés sur des métiers à tisser, tendus entre quatre piquets et posés à même le sol. La production est une activité quotidienne pour les hommes et les femmes de tous âges. Une fois la fabrication achevée, les textiles sont portés par tous les membres de la communauté.

Ce qui est particulièrement remarquable dans cette production textile est la claire distinction établie entre les genres tant pour les techniques et outils utilisés que pour les types de vêtements confectionnés. Cette différenciation ne concerne pas uniquement les rôles de genre dans le cadre de la production, mais également l’interaction avec les influences des colonisateurs européens. Par exemple, les hommes sont les seuls utilisateurs du métier à tisser à pédales et à aiguilles avec lequel ils confectionnent des vêtements tels que des pantalons et des chapeaux qui témoignent de l‘influence coloniale espagnole, alors que les femmes utilisent uniquement le métier à tisser simple qui permet de confectionner des vêtements traditionnels tels que des couvertures. Ainsi, il est possible d’interpréter la répartition par genre des différents types et méthodes de production artisanale comme un reflet des différences entre les genres qui prévalaient dans la relation des hommes et des femmes de la communauté locale avec les nouveaux arrivants venus d’Europe. Ces différences peuvent être le reflet de divers degrés de contact entre les membres de chaque genre de la communauté et les colonisateurs, ainsi que les statuts différents des hommes et des femmes en matière de pouvoir social et politique. Un autre aspect notable des attitudes et des réponses de la communauté aux questions de genre est le traitement de l’activité touristique. Celui-ci obéit également à une différenciation des genres. En effet, les hommes autochtones sont prépondérants dans la fourniture de services destinés au tourisme, mais les femmes bénéficient également de revenus accrus grâce à la vente de textiles, ce qui leur permet de disposer d’un nouveau pouvoir dans leurs foyers, et change leurs vies de bien des façons. Il est cependant intéressant de souligner que les femmes ne se sont pas organisées sous forme de coopératives de vente mais que certaines d’entre elles ont ouvert des magasins gérés par la famille et destinés aux touristes.

1. Daniel Escobar López (2012) ‘The Shifting Phases of a Commodity : Textiles and Ethnic Tourism on a Lake Titicaca Island,’ Totem : The University of Western Ontario Journal of Anthropology, 20(1), Article 13. (en anglais) Consultable à l’adresse suivante : <http://ir.lib.uwo.ca/totem/vol20/iss1/13>, et Elayne Zorn (2004) Weaving a Future: Tourism, Cloth, and Culture on an Andean Island, p. 158 (en anglais). Des informations complémentaires sont disponibles dans le Rapport périodique du Pérou (2012) N° 00793/Pérou sur la mise en œuvre de la Convention et l’état des éléments qui ont été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel, soumis par le Pérou à la septième session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Siège de l’UNESCO, décembre 2012. [↑](#footnote-ref-1)